

pourrait rendre service en redéfinissant les programmes fiscaux et les services municipaux; j'espère qu'on pourra le faire sous peu.

Dans le discours du trône, monsieur l'Orateur, on relève treize mots qui disent peu de chose, mais qui laissent prévoir beaucoup. On en a déjà parlé ici aujourd'hui. Il s'agit des modifications projetées du régime fiscal, qui nous seront soumises pour approbation. Il est bien naturel que ces modifications ne peuvent actuellement être indiquées en détail. Toutefois, parlant au nom de mes commettants, j'espère qu'après qu'il aura été tenu compte des besoins primordiaux des individus, les autorités fiscales songeront à soulager ou à encourager, au moyen de stimulants sur le plan fiscal, l'expansion des industries canadiennes.

J'indiquerai tout particulièrement que nos producteurs indépendants de pétrole ont demandé à bénéficier, pour la mise en valeur de nos ressources de pétrole et de gaz, du même encouragement que le gouvernement des États-Unis accorde aux sociétés américaines qui font concurrence à nos propres sociétés pétrolières.

Et pour finir, je félicite le Gouvernement de sa proposition d'amorcer un programme national de mise en valeur. Il faut, la Chambre ne doit pas en douter, que tous les Canadiens jouissent également de la prospérité nationale si nous voulons que l'unité règne au Canada. Je crois qu'à cette fin l'essor économique des provinces de l'Atlantique, l'aménagement du barrage du bras sud de la Saskatchewan et de l'entreprise du Columbia représentent tous de bons placements qui raffermiront immensément l'économie du Canada.

A ce propos, j'aimerais signaler au Gouvernement qu'un programme national de mise en valeur pourrait très bien éventuellement comprendre un inventaire des ressources naturelles du Canada. Ce n'est pas par pure coïncidence que bien des provinces du Canada ont été amenées à faire l'examen ou l'évaluation de leurs ressources naturelles. Afin de se faire une juste idée des programmes qui doivent régir la conservation des ressources, il importe à mon avis que nous sachions quelles ressources nous possédons avant de savoir celles que nous pouvons utiliser ou celles que nous pouvons conserver. En Alberta, où j'ai été député à l'Assemblée législative, nous avons fait l'évaluation de ces ressources et, comme résultat, nous avons pu mettre en pratique des méthodes de conservation profitables non seulement à l'industrie mais à l'ensemble de la population.

Je suis convaincu qu'on pourrait réaliser une œuvre extrêmement utile en procédant à un relevé géologique de notre pays. Je

[M. Smith (Calgary-Sud).]

n'oublie pas, sans doute, que cela peut poser des problèmes de juridiction concernant le gouvernement fédéral et les provinces intéressées. Quoi qu'il en soit, si nous ne faisons qu'encourager et que stimuler ces provinces, nous ferions un grand pas dans la voie de la mise en valeur de nos ressources. Me serait-il permis de rappeler que les États-Unis ont procédé eux-mêmes à un relevé il y a quelques années. Certains journalistes étrangers parlent de notre pays comme étant celui dont les chances d'avenir sont actuellement les plus belles. Même si le temps travaille encore pour nous je ne crois pas que nous puissions différer beaucoup plus longtemps un relevé du genre de celui dont je viens de parler.

Ayant dit un mot des travaux futurs de la Chambre, je me crois autorisé par la tradition, en proposant la présentation de l'Adresse, de dire aussi quelque chose de la circonscription que j'ai l'honneur de représenter. Mais je n'entends pas pour l'instant vanter les mérites de Calgary. Ce serait faire preuve envers elle d'un certain manque de correction que de donner ainsi à entendre que ses mérites puissent rester le moins du monde inconnus. Avec votre permission, monsieur l'Orateur, j'ai profité de l'occasion pour envoyer, à tous les honorables députés, une brochure sur les avantages d'être Calgarien. J'espère que cette brochure se trouve maintenant dans les boîtes à lettres des députés.

Je veux m'arrêter ici brièvement à l'un des problèmes économiques qui non seulement inquiète mes commettants et la province que j'habite mais qui inquiétera bientôt tout le Canada. Il se peut même que les débats qui ont eu lieu il y a un an sur le gaz naturel nous paraissent de simples discussions d'écoliers. Je veux parler de la vente du pétrole canadien. Avant de commencer mon discours, je n'étais pas au courant de l'établissement de la commission dont le premier ministre a parlé; sans aucun doute, cet organisme pourra étudier ce problème au cours de ses délibérations.

La Chambre sait, je suppose, que le Canada produit en moyenne 500,000 barils de pétrole par jour. Je serai très bref, me contentant de quelques chiffres. Nous pourrions, en réalité, produire près de deux fois autant. Nous exportons aux États-Unis à peu près le tiers de la quantité produite à l'heure actuelle. A certaines conditions, nous pourrions prendre pied sur le vaste débouché de Montréal, qui représente quelque 200,000 barils par jour. Malheureusement, les circonstances actuelles de l'économie, telles que le coût modique de remplacement des importations de provenance vénézuélienne, la différence des taux de douane et la distance de transport du pétrole, ne